

UN ART D'ÉTAT?

Commandes publiques
aux artistes plasticiens
1945-1965

Exposition
du 31 mars
au 13 juillet 2017

Archives nationales
59 rue Guynemer
93383 Pierrefitte-sur-Seine

Métro ligne 13 /
Saint-Denis-Université

Du lundi au samedi
de 9 h à 16 h 45
sauf jours fériés

Entrée gratuite

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



en partenariat avec

Sommaire

| | |
|---|----------------|
| Le communiqué de presse | page 3 |
| Le commissariat et le conseil scientifique | page 5 |
| Le parcours de l'exposition | page 6 |
| L'art de la Libération | page 6 |
| Affirmer le rayonnement de la France | page 9 |
| Un nouvel élan : de l'enfance au travail | page 11 |
| Spiritualité et renouveau de l'art sacré | page 13 |
| Les lieux de culture, emblèmes de la modernité | page 14 |
| Le schéma d'une commande de l'État | page 15 |
| La scénographie | page 17 |
| Le parcours « Public spécifique » | page 18 |
| Les partenaires de l'exposition | page 19 |
| Le Centre national des arts plastiques | page 19 |
| Le labex Arts-H2H | page 21 |
| Autour de l'exposition | page 21 |
| Publication | page 21 |
| Les visites guidées | page 21 |
| L'accompagnement pédagogique | page 22 |
| Les Archives nationales | page 23 |
| Les Informations pratiques | page 24 |

ARCHIVES NATIONALES

Communiqué de presse



Exposition

Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)

Aux Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

du 31 mars au 13 juillet 2017

Exposition
du 31 mars
au 13 juillet 2017.

Horaires
Entrée libre
du lundi au samedi
de 9h à 16h45
Fermé les jours fériés

Archives nationales
Site de Pierrefitte-sur-Seine
59, Rue Guynemer
93383 Pierrefitte-sur-Seine
Métro
Saint-Denis-Université

Contact presse
Archives nationales
Ratiba Kheniche
01 75 47 23 89 / 06 72 98 11 55
ratiba.kheniche@culture.gouv.fr

**www.archives-nationales.
culture.gouv.fr**



Centre
national
des arts
plastiques



Dans les rues et sur les places, les œuvres qui sont données à voir au plus grand nombre sont souvent des commandes d'État, financées par l'institution publique et qui prennent un essor particulier avec la création du 1% artistique, en 1951. Œuvres monumentales, fresques ou autres s'affichent sur les plafonds de l'Opéra de Paris, mais aussi dans les rues du Havre, de Pierrefitte-sur-Seine, Stains ou Saint-Denis, donnant ainsi à voir un art pour tous.

L'exposition *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)* apporte un éclairage original et documenté sur cette politique d'acquisition dont les prémices datent de la Révolution française. Au-delà des grandes opérations prestigieuses telles que la commande passée à Marc Chagall pour le plafond de l'Opéra-Garnier, l'exposition rend compte de la réalité quotidienne de la relation de l'État à l'artiste et à son public, au travers de nombreux dossiers de commandes et d'une sélection d'œuvres qui en résultent, remises dans le contexte de l'époque.

Entre 1945 et 1965, période marquée par l'entrée dans l'ère nouvelle de la décentralisation artistique et la disparition du très ancien bureau des Travaux d'art, plus de 4 000 œuvres sont commandées par l'État à des artistes plasticiens, et plus de 11 000 œuvres sont achetées. L'exposition présente une sélection parmi cette moisson fertile, au gré de laquelle le visiteur rencontrera aussi bien des noms de peintres et de sculpteurs célèbres que des artistes moins connus ou tombés dans l'oubli.

Riches des rapports d'inspecteurs des beaux-arts, de correspondance, d'esquisses, de photographies des œuvres achevées ou en cours d'élaboration, les dossiers exposés présentent les documents essentiels à l'appréhension des différentes étapes du processus de commande. Grâce au prêt d'œuvres provenant de la collection du Cnap - Centre national des arts plastiques - et d'autres institutions et prêteurs, l'aboutissement du travail administratif est donné à voir au visiteur dans toute son ampleur. Un certain nombre d'œuvres évoquées ont aujourd'hui été modifiées ou ont disparu, et les documents d'archives présentés sont parfois les uniques témoins de leur gloire passée.

Cette exposition s'inscrit dans le projet de recherche « Replay, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives », porté par les Archives nationales et soutenu par le Labex Arts-H2H.

Une publication accompagne l'exposition
Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)
Ouvrage publié par Les Presses universitaires de Rennes et les Archives nationales
(257 pages, 29 euros)

Repères chronologiques

1944 : Création de la direction générale des Arts et des Lettres [DGAL], dirigée par Jacques Jaujard, au sein du ministère de l'Éducation nationale.

1945 : Réouverture des grands musées nationaux, à l'instar du musée du Louvre et du château de Versailles.

1947 : Ouverture du Musée national d'art moderne au palais de Tokyo, le 9 juin 1947 – Georges Salles, directeur des Musées de France, proclame : « Aujourd'hui cesse le divorce entre l'État et le génie ».

1951 : Signature de l'arrêté portant création de la procédure de 1 % par Pierre-Olivier Lapie, ministre de l'Éducation nationale.

1959 : Création du ministère des Affaires culturelles, confié à André Malraux, le 8 janvier 1959. Gaëtan Picon devient directeur général des Arts et des Lettres, en remplacement de Jacques Jaujard.

1961 : Inauguration par André Malraux de la première Maison de la culture au Havre.

1962 : Mise en place du service de la Création artistique au sein de la DGAL, qui chapeaute le bureau des Travaux d'art. Direction par Bernard Anthonioz, qui impulse une politique volontariste.

1965 : Disparition du bureau des Travaux d'art au profit de deux nouveaux services : le bureau de l'Action artistique (chargé de l'enrichissement des collections nationales) et le bureau des Travaux de décoration dans les édifices publics. Mise en place des conseillers artistiques en région, chargés de l'étude, sur place, de dossiers de la création artistique.

Commissariat et Conseil scientifique

Commissariat scientifique de l'exposition

Clothilde Roullier, chargée d'études documentaires aux Archives nationales

Christian Hottin, conservateur en chef à l'Institut national du patrimoine

Philippe Bettinelli, conservateur au Centre national des arts plastiques

Xavier-Philippe Guiochon, conservateur en chef au Centre national des arts plastiques

Membres du conseil scientifique

Aude Bodet, directrice du pôle collection du Centre national des arts plastiques

Vincent Bouat, chef de la Mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication

Stéphanie Fargier-Demergès, chef du service de la documentation du Centre national des arts plastiques

Julie Guyot-Corteville, chef du service de l'Inventaire de la région Île-de-France

Yannick Le Cherbonnier, chef du service de l'Inventaire de la région Normandie

Nathalie Léger, directrice générale de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine [IMEC]

Guillaume Nahon, directeur des Archives de Paris

David Peyceré, directeur du Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle

Paul-Louis Rinuy, professeur à l'université Paris-8

Simon Texier, professeur à l'université de Picardie-Jules-Verne

Guy Tortosa, inspecteur de la création artistique au ministère de la Culture et de la Communication

Julie Verlaine, maîtresse de conférences à l'université Panthéon-Sorbonne

Commissariat technique, Archives nationales

Régis Lapasin

Assistante commissariat, Labex Arts-H2H

Maud Marron-Wojewódzki

Parcours tactile

Séverine Delisle-Coignac, chargée de développement des publics, référente Handicap, Service éducatif des Archives nationales

Prêteurs

Centre national des arts plastiques

Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du xx^e siècle

Archives municipales de Pierrefitte-sur-Seine

Archives municipales de Saint-Denis

Archives municipales de Stains

Musée Zadkine

Musée d'art et d'industrie André-Diligent, La Piscine

Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis

Fondation Jean Dubuffet

Fondation Marta Pan-André Wogenscky

Anne Longuet-Marx

Christine et Jean-Baptiste Manessier

Le parcours de l'exposition

1. L'art de la Libération

En 1945, l'enthousiasme porté par la libération du pays amène les représentants politiques – du maire au chef de l'État – à s'engager dans la célébration de la victoire. Par l'intermédiaire du bureau des Travaux d'art, les communes ont pu demander la réalisation d'œuvres hautement symboliques, prenant place sur l'ensemble du territoire. Les artistes participent ainsi à la consécration d'une nouvelle mythologie nationale qu'accompagne le développement des rituels commémoratifs. Si la plupart des commandes de l'époque développent des thématiques politiques et allégoriques inédites, l'art de la Libération – et à travers lui, les autorités étatiques – hésite cependant, d'un point de vue formel, à accepter les innovations stylistiques issues des avant-gardes contemporaines. Prenant part au grand chantier de la reconstruction d'après-guerre et côtoyant, au sein de l'espace public, l'architecture moderniste, les œuvres d'art s'attachent à enraciner l'image d'une renaissance urbaine et culturelle succédant au délabrement de villes parfois réduites à l'état de ruines.



Photographie de l'inauguration du *Monument de la Libération* commandé à Georges Salendre, pour la ville de Villeurbanne (Rhône), 1946, Fnac 6854. F/21/6902. © Droits réservés/Cnap. Photo : Arch. nat./pôle image

1.3 Repenser la ville : de la reconstruction aux grands ensembles

Au sortir de la guerre, près de deux millions de bâtiments d'habitation – et plus de cent mille bâtiments industriels – sont en ruine sur le sol français. Face à cette situation, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, créé en 1944, tente de mettre en place une véritable politique de reconstruction et d'aménagement. Si les villes du Havre ou de Vire en Normandie doivent être presque entièrement reconstruites, d'autres se consacrent à rebâtir les infrastructures endommagées, à l'instar du pont Boieldieu pour la ville de Rouen. Dans ce contexte, les artistes côtoient, à travers la commande d'œuvres monumentales, cette nouvelle architecture marquée par l'industrialisation, notamment au sein des grands ensembles qui connaissent leur essor au milieu des années 1950.



Photographie de l'hôtel de ville de Vire présentant en façade l'œuvre de René Babin, *Allégorie de la ville de Vire*, 1959. F/21/6951. © Droits réservés. Photo : Arch. nat./pôle image

2. Affirmer le rayonnement de la France

Le réveil culturel qui s'opère au milieu des années 1940 est pleinement observable dans la reprise et le renouvellement des nombreuses manifestations dédiées à la peinture et à la sculpture, qui voient affluer, comme par le passé, les grandes personnalités du monde politique. L'État perçoit en effet dans l'effervescence artistique de son temps un moyen d'affirmer le rayonnement culturel de la France, dont il cherche à restaurer le prestige tant sur son propre territoire qu'à l'étranger, au travers de ses ambassades et des représentations françaises présentes sur l'ensemble du globe. Des achats prestigieux, mais surtout des commandes publiques d'œuvres d'art d'envergure, viennent de nouveau orner les édifices emblématiques du pouvoir étatique et républicain. Parallèlement, les sujets de certaines commandes témoignent d'une volonté d'illustrer la richesse et la diversité géographique du pays. De grandes compositions, qui se réfèrent souvent, d'un point de vue formel, aux toiles du XIX^e siècle célébrant les conquêtes, dépeignent ainsi l'exotisme des territoires coloniaux, dernières émanations des soubresauts de l'imaginaire impérial.



Louis-Jean Beaupuy, *La Tunisie (établissement du protectorat français)*, 1948, Fnac 20098. F/21/6812. © Droits réservés/Cnap.
Photo: Arch. nat./pôle image

2.1 Restaurer le prestige de l'État

Faisant suite à une administration affaiblie par l'occupation allemande, les gouvernements d'après-guerre s'attachent à redorer l'image de l'État français. Une série de commandes passées aux artistes tend à mettre en valeur les lieux, manifestations et cérémonies qui incarnent au mieux la grandeur et l'autorité de l'État. Le château de Rambouillet, lieu de villégiature officiel des présidents, et le palais de l'Élysée, siège de la présidence de la République française, sont ainsi pourvus de nouveaux décors, tandis que le grand collier de la Légion d'honneur, signe distinctif du chef de l'État, est réinventé par Raymond Subes, artiste qui reçoit le plus grand nombre de commandes durant la période.

112 Séance du 12 Mai 1953 (Suite.)

COMMANDES

SCULPTURES

ATELIERS SAUPIQUE à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts :

Chemin de fer destiné à la Charrette de SAINT-QUÉBEC (île de Noid) comprenant quatorze stations (pierre 0°53'x0°25' chacune au prix de 60.000 plus l'unité) et une frise d'inscriptions rapportée à la sculpture (30" x 0°50', réparties comme suit) :

| | | |
|-----------------------------|--|---------|
| ATHANE | Une station | 60.000 |
| BOURDET | Trois stations | 180.000 |
| | Une frise d'inscriptions (banque) | 40.000 |
| BRIOLANT | Une station | 60.000 |
| M ^{me} BULLOZ | Deux stations | 120.000 |
| CASAZZA | Une station | 60.000 |
| JACQUEMOND | Deux stations | 120.000 |
| M ^{me} PLANCHENAUT | Une station | 60.000 |
| M ^{me} PUBELLIER | Deux stations | 120.000 |
| SCRIVE | Une station | 60.000 |
| BOURDET | Buste (bronze ht 0°60) de L. MAURICE, capitaine à la ville de Fontenay | 50.000 |
| Le BOURGEOIS | Une porte de labernade (buste de maillon et vase (0°25x0°40) et deux motifs sculptés (pierre) 1°x0°30 (chacun) destinés à l'église de Barbentien | 400.000 |

143

FRIDIÉRI, Georges Fontaine en bronze du buste de Rodin par Camille CLAUDE 140.000

GRAVURES

FRIEDLANDER Une planche gravée : "Oiseaux" 50.000
RIGAL Une planche gravée : "L'Autruche" 50.000

MEDAILLES

LAY Nicolas Gogol 60.000
ROUSSEAU Jaquard 55.000

ART DECORATIF

ARBUS et SUBES : Décoration et aménagement de la Salle MEDICIS au Château de RAMBOUILLET suivant le détail ci-après :

Quatre meubles (dont 1°x0°80, 1°x0°80, 1°x0°80, 1°x0°80) en bronze et marbre (hauteur 1,50)

Une table ronde (diamètre 1°50, support à deux ou trois brins et une table de br. de 1°x0°80) en bronze 0°80x0°80

SUBES Une table (1°60x0°70, bronze et marbre) et deux tables rondes (diamètre 0°80, bronze et marbre)

Une console (2°50x0°50, bronze et marbre)

Registre des procès-verbaux de la commission des achats et commandes de l'État, ouvert à la séance du 12 mai 1953. 19900423/2. Photo : Arch. nat./pôle image

2.2 Derniers imaginaires impériaux

Alors que les prémices de la décolonisation se manifestent et que l'Union française, à peine créée, s'avère bien précaire, l'imaginaire colonial se maintient timidement au sein des œuvres commandées par l'État après-guerre. Des commandes exécutées en 1946, évoquant la Tunisie et le Maroc colonisés pour le musée de l'Histoire de France à Versailles, au décor monumental réalisé en 1950 par Marcel Gromaire, en commémoration de l'abolition de l'esclavage, l'art officiel s'écarte progressivement de la célébration du colonialisme pour illustrer de manière plus symbolique l'action positive de la France outre-mer.

2.3 La commande publique comme vitrine diplomatique

De 1945 aux années 1960, la célébration de l'Histoire nationale est l'un des thèmes privilégiés de la commande publique, en France mais également à l'étranger. Le lyrisme appuyé de l'œuvre *La France*, sculptée par Louis Leygue pour l'ambassade de France à Tokyo, en témoigne. Cependant, les projets de décoration des représentations françaises connaissent une ampleur moindre que lors des décennies précédentes, et les œuvres présentées *in situ* ne sont souvent pas, initialement, destinées à un lieu spécifique. C'est le cas par exemple de l'œuvre de Karl-Jean Longuet pour l'ambassade de Bangui, originellement commandée pour le Musée national d'art moderne.

3. Un nouvel élan : de l'enfance au travail

Malgré les désastres de la guerre, la France s'efforce en 1945 de regarder l'avenir avec optimisme. Et l'avenir se trouve d'abord incarné par ses enfants, confrontés aux années encore difficiles de l'après-guerre. Tandis que le développement des politiques familiales et natalistes s'affirme, l'explosion démographique et urbaine met la question de l'éducation et de l'attention portée à la jeunesse au cœur du débat public. Par le biais de commandes d'œuvres dédiées aux établissements scolaires, des écoles aux universités, ainsi qu'aux stades, différentes procédures administratives tentent de favoriser l'accès à l'art pour tous, privilégiant une perspective éducative. Les bouleversements sociaux et culturels de l'époque s'associent, en outre, à la modernisation et à la forte croissance économique qui caractérisent les Trente Glorieuses, selon l'expression formulée en 1975 par l'économiste Jean Fourastié. Alors que les différents gouvernements font de la productivité leur nouvel impératif, ouvrant sur une longue période de plein emploi, les décennies d'après-guerre sont celles d'un nouvel élan, qui, de l'enfance au travail, ne cesse d'inspirer artistes et commanditaires.



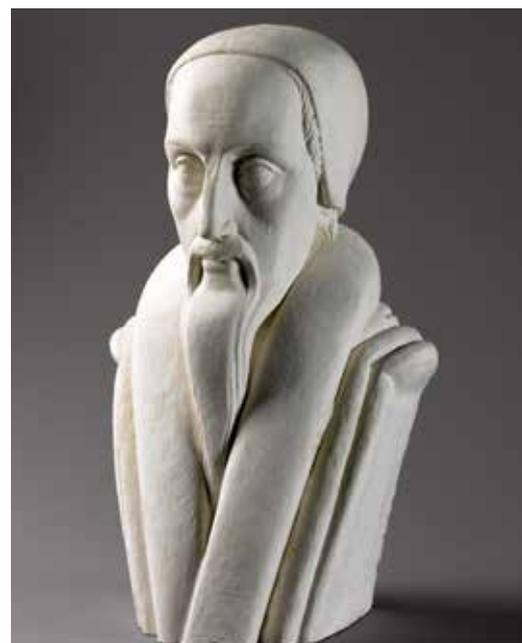
Hélène Delaroche, fresque, 1963, cité scolaire de Saint-Nazaire. © Droits réservés

3.1 Jeunesses

Fruit d'une conjonction de nombreux facteurs, le « baby boom » est un des phénomènes majeurs de la période des Trente Glorieuses. Accompagnant cette hausse inédite du taux de natalité qui redessine la société contemporaine, de nombreuses représentations de maternités laïques fleurissent sur l'ensemble du territoire. Alors que « la montée des jeunes », ainsi qualifiée par le sociologue Alfred Sauvy, se traduit par un développement des politiques publiques en faveur de la jeunesse, les thèmes de l'athlétisme, dynamique et juvénile, illustrent un grand nombre de commandes, destinées aux nouveaux établissements dédiés aux pratiques sportives. Déjà largement commandés à la fin de la Troisième République et sous l'Occupation, ces sujets se font ainsi, après-guerre, l'écho des mutations sociales.



Pan Yuliang, buste de *Maria Montessori* pour le Musée pédagogique (Paris), 1958, Fnac 9232, dépôt du Cnap à l'Institut français de l'éducation (Lyon). F/21/6963. © Droits réservés/Cnap. Photo : Marc Vaux/Arch. nat./pôle image



Henri Lagriffoul, modèle du buste de *Jean Calvin*, 1951, Fnac 7510. © Droits réservés/Cnap. Photo : Yves Chenot

3.2 Réinventer l'art à l'école

Au cours des années 1950, face à la généralisation massive de l'accès à l'éducation, une série de réflexions est menée en vue de moderniser l'enseignement. La commande de vingt-huit bustes de grands penseurs et pédagogues pour le Centre national de documentation pédagogique, débutée en 1951, accompagne cette attention portée aux méthodes d'apprentissage. La même année, l'officialisation du 1 % de décoration, qui décrète que toute construction d'un édifice dépendant du ministère de l'Éducation nationale devra dédier 1 % de son budget à la commande d'une œuvre, est à l'origine d'un renouvellement considérable de la présence de l'art à l'école, offrant la possibilité tant de soutenir la création que de sensibiliser davantage la jeunesse à l'esthétique et à la culture.



Roger Worms, *Le repas des vendangeurs*, 1946, Fnac 19910 (2), dépôt du Cnap à la mairie de Mazamet. F/21/6859. © Droits réservés/Cnap. Photo : Marc Vaux/Arch. nat./pôle image

3.3 La France active

Avec un taux de chômage inférieur à 2 %, la France des Trente Glorieuses est celle du plein emploi et de la croissance économique, favorisée par la modernisation du pays et la diffusion des nouvelles technologies. Les commandes d'œuvres d'art se font l'écho de cette société active, dépeinte avec idéalisme : des œuvres telles que *La joie de vivre* et *Le repas des vendangeurs* de Roger Worms voient dans la convivialité agricole une Arcadie moderne associée à la liberté retrouvée, tandis que de multiples représentations allégoriques célèbrent les vertus du travail, poursuivant une sacralisation déjà à l'œuvre au XIX^e siècle.

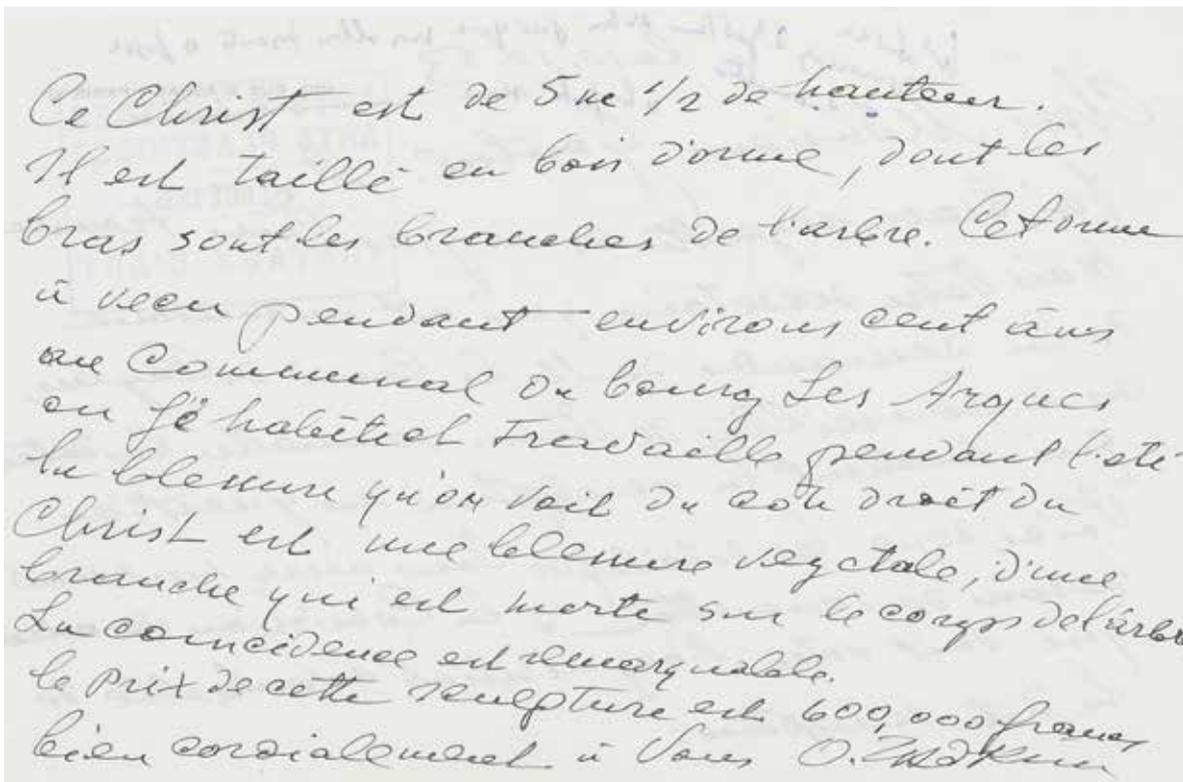
4. Spiritualité et renouveau de l'art sacré



Couverture du dossier de commande à Ossip Zadkine d'une sculpture, *Christ en croix*, pour l'église paroissiale de Caylus (Tarn-et-Garonne), 1953-1954.

F/21/6967. Photo : Arch. nat./pôle image

À l'aube de la Libération, le patrimoine religieux français porte les stigmates de la guerre avec près de 4000 lieux de culte sinistrés. La modernité s'invite alors dans les églises nouvelles et la revue *L'Art sacré*, œuvrant à la réconciliation de l'art religieux et de l'art vivant, est à son apogée. Son dirigeant, le père Couturier, apparaît comme le chantre de ce renouveau. Des projets les plus remarquables, l'État paraît souvent absent : la décoration de la chapelle de Vence est à l'initiative de Matisse lui-même, celle des églises d'Assy et d'Audincourt, dont l'éclatante modernité provoquera « la querelle de l'art sacré », à l'initiative de l'Église. Le bureau des Travaux d'art fait néanmoins de nombreux efforts pour prendre part au renouveau avec des chantiers expérimentaux comme celui de Montrouge, des choix audacieux d'artistes comme Fougerson pour l'église de Romainville, ou Zadkine pour celle de Caylus. Avec la commande d'une tapisserie de Lurçat pour Assy et l'achat des maquettes de vitraux de Léger pour Audincourt, l'État participe aux chantiers qu'il n'a pas initiés. Le tournant des années 1960 voit la multiplication des commandes d'art sacré dans lesquelles le vitrail occupe une place prépondérante.



Lettre d'Ossip Zadkine à Pierre Goutal extraite du dossier de commande d'une sculpture, *Christ en croix*, pour l'église paroissiale de Caylus (Tarn-et-Garonne), 1953. F/21/6967. Photo : Arch. nat./pôle image

5. Les lieux de culture, emblèmes de la modernité

Si les commandes destinées à l'espace public témoignent souvent de la persistance de formes anciennes, les commandes réalisées pour des lieux de culture (musées, salles de spectacles, Maisons de la culture, etc.) montrent, quant à elles, une ouverture certaine à la modernité. Elles favorisent aussi, au cours des années 1950 et au début des années 1960, la consécration de quelques grands représentants de l'avant-garde artistique du début du siècle (Marc Chagall, Georges Braque, André Masson), jusqu'ici plus volontiers soutenus par des achats d'œuvres destinées à nourrir les premiers musées d'art moderne que par le biais de la réalisation d'œuvres monumentales. Si ces commandes exceptionnelles sont l'occasion de débats houleux, qui les portent au statut d'étendards de la modernité, les achats continuent cependant à jouer un rôle prospectif déterminant : ils témoignent notamment d'une attention particulière à l'avant-garde française, alors que New York prend progressivement la place de Paris en tant que capitale mondiale de l'art.

5.1 Les sanctuaires culturels revisités par l'art moderne

Les édifices culturels prestigieux sont parmi les premiers à recevoir des commandes d'artistes modernes. Après la création par Georges Braque d'un plafond pour le musée du Louvre, Marc Chagall et André Masson, à l'invitation d'André Malraux, revisitent respectivement les plafonds de l'Opéra de Paris et du théâtre de l'Odéon. Ces gestes forts, qui viennent chacun remplacer des décors académiques du XIX^e siècle, contrastent avec les monuments historiques qui les accueillent et provoquent de vives réactions. Les polémiques liées à ces commandes permettent cependant de mettre en lumière une politique culturelle volontariste et le renouveau symbolique de grandes institutions artistiques.

5.2 Soutenir la création contemporaine

Le soutien à la création contemporaine s'effectue non pas tant par des commandes que par des achats, notamment à destination du Musée national d'art moderne, qui ne peut pas, jusqu'à l'ouverture du Centre Pompidou, en 1977, acheter directement des œuvres d'artistes vivants. Une attention particulière est portée à la scène française et, notamment, à l'art abstrait de la seconde École de Paris. Cela n'exclut pas quelques achats à des artistes internationaux, comme Sam Francis ou Brett Whiteley. Le milieu des années 1960 voit par ailleurs le développement du 1 % artistique et de quelques projets audacieux, comme celui, finalement non réalisé, de Jean Dubuffet à l'université de Nanterre.

5.3 Les maisons de la culture : monuments d'une nouvelle politique culturelle

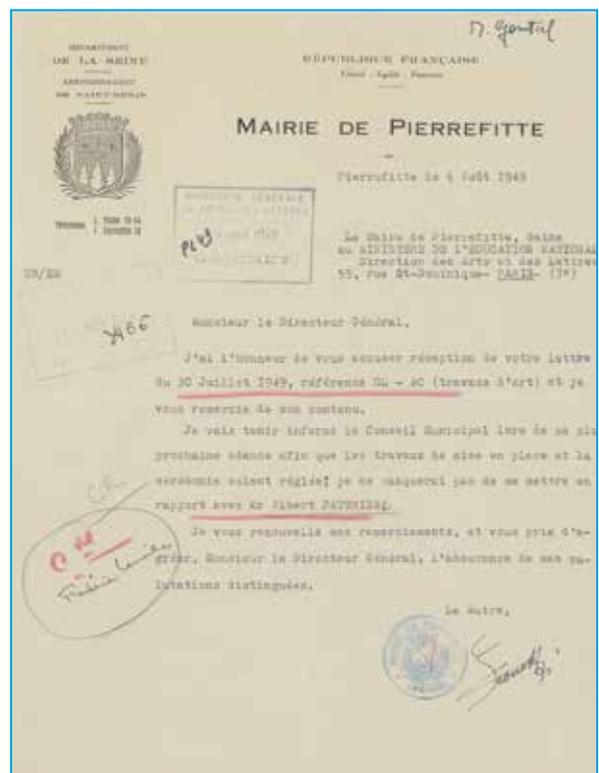
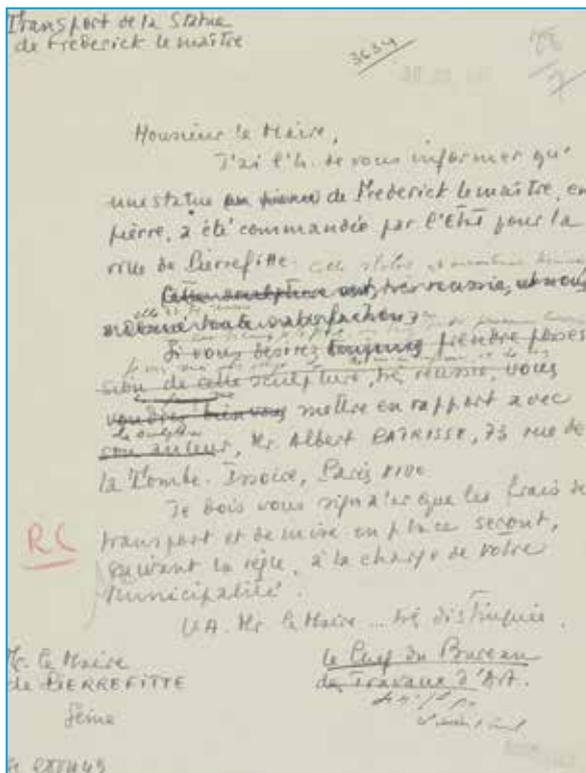
Créées en 1961 à l'initiative d'André Malraux et mises en place par le directeur général des Arts et des Lettres Gaëtan Picon, les Maisons de la culture s'inscrivent au cœur de la politique de décentralisation culturelle voulue par le Ministre, afin de « transformer en un bien commun un privilège ». Leur création est l'occasion de commandes ou d'achats d'œuvres monumentales à des créateurs contemporains (Henri-Georges Adam, Alexander Calder, Étienne-Martin), qui servent d'emblèmes à ces nouveaux lieux pluridisciplinaires qui devaient se développer sur l'ensemble du territoire.



Henri-Georges Adam, *Le Signal*, 1961, Fnac 9032, musée d'art moderne André Malraux - MuMA Le Havre (Seine-Maritime). © Droits réservés. Photo : Florian Kleinfenn



L'œuvre est inscrite au livre d'inventaire du Dépôt des Ouvrages d'art.



La scénographie

agence NC • scénographie / c-album • graphisme

Pour cette exposition où l'élément textuel est omniprésent, il s'agit de trouver des principes permettant au public de saisir immédiatement le propos, d'appréhender un parcours clair, de l'orienter vers ce qui l'intéresse. Il s'agit également de mettre en relation des œuvres spectaculaires avec un grand nombre de documents écrits; de contextualiser le processus complexe de la commande; de créer une hiérarchie des informations à travers différents niveaux de lecture pour que la découverte de l'exposition soit totalement lisible; de rendre une scénographie attractive qui donne envie d'aller plus loin dans les contenus.

L'art rayonne, tout comme la scénographie

Afin de répondre à ce challenge, les scénographes ont proposé un parcours s'articulant autour de cinq grands axes scénographiques rayonnants, correspondant aux cinq thématiques du synopsis de l'exposition. Au sein de ces axes, le mobilier trouve sa place de manière à bien identifier ce qui est archives, œuvres, reproductions, signalétiques, etc., autour de pans inclinés, de vitrines, de meubles, de totems, etc. L'espace est dégagé, lisible, la circulation est fluide. Le visiteur passe librement d'un axe thématique à un autre.



Le graphisme

Les éléments d'explication sont placés sur des mobiliers en pans inclinés afin de créer une identité visuelle globale. Les textes de partie sont imprimés sur « les têtes de proue » des grands axes, les textes de sous-parties sont placés sur les lutrins posés sur une base permettant une bonne lecture pour les personnes en fauteuil roulant. Enfin, un code couleur discret vient souligner la lecture de chaque partie pour que l'ensemble de l'exposition soit clair dès l'entrée.

Le parcours « Publics spécifiques »

Fortes d'une première expérience positive menée dans l'exposition *Le Foot, une affaire d'État*, les Archives nationales ont fait le choix de proposer à nouveau aux visiteurs un parcours tactile et didactique déployé sur l'ensemble de l'exposition *Un art d'État, Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)*.

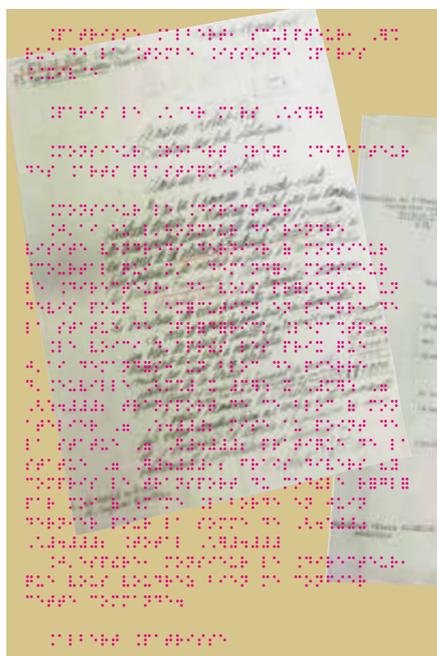
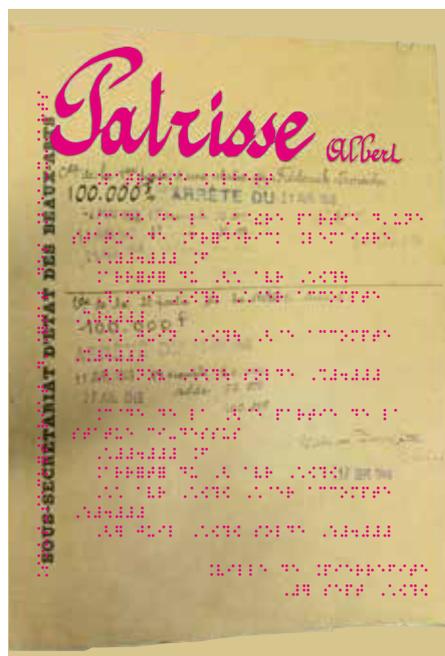
En concertation avec les commissaires de l'exposition, huit dossiers de commandes publiques exposés sont ainsi complétés par un module pédagogique en relief avec des manipulations de matériaux et d'objets.

Huit stations tactiles ponctuent ainsi le parcours de visite :

En début d'exposition, les visiteurs peuvent feuilleter un exemple de dossier de commande à taille réelle. La découverte se poursuit par un approfondissement de quelques-unes des techniques artistiques, employées dans les œuvres de commandes publiques après 1945, sous la forme de « tables à toucher ». La mosaïque, la tapisserie ou encore diverses techniques de sculpture sont ainsi décrites grâce à la précieuse collaboration de partenaires ou d'institutions officielles comme la Manufacture des Gobelins ou encore d'ateliers d'artisans d'art de Plaine Commune et de Paris.

L'ensemble des films du parcours de visite sont aussi sous-titrés afin qu'un maximum de visiteurs profite des installations audiovisuelles.

Toutes ces installations facilitent l'accès de cette exposition au visiteur en situation de handicap et fonctionnent comme une médiation supplémentaire pour tous.



Document tactile correspondant au dossier de commande d'une sculpture à Albert Patrisse.

Photo : Arch. nat./pôle image

Mise en œuvre du parcours tactile :

Pierre Fustier, Laville Impressions, **Corinne Rivoalen et Katleen Albertini**, Activités pédagogiques du Mobilier national-les Gobelins, **Florence Berthet**, Decomosa, Fonderie Susse, TOUT & VERSA

Les partenaires de l'exposition

Le Centre national des arts plastiques - Cnap

Le Cnap, partenaire des artistes et des professionnels

Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945 – 1965) est une exposition conçue et produite par les Archives nationales en partenariat avec le Centre national des arts plastiques.

Le Centre national des arts plastiques (Cnap), établissement public du ministère de la Culture et de la Communication, encourage et soutient la création en France dans tous les domaines des arts visuels et notamment la peinture, la performance, la sculpture, la photographie, l'installation, la vidéo, le multimédia, les arts graphiques, le design ainsi que le design graphique.

Dans le cadre de ses missions, le Cnap apporte une attention particulière à l'innovation et à l'émergence de la création contemporaine. Il accompagne la recherche artistique en allouant des bourses de recherche à des artistes engagés dans des démarches expérimentales et soutient les projets des professionnels de l'art contemporain (galeries, éditeurs, restaurateurs, critiques d'art, etc.) par des soutiens financiers. Il poursuit par ailleurs une mission d'information auprès des artistes et des institutions.

Une collection unique

Le Cnap gère enfin une collection nationale, le Fonds national d'art contemporain, qu'il enrichit, conserve et fait connaître en France et à l'étranger par des prêts et des dépôts. Aujourd'hui constituée de près de 100 000 œuvres acquises depuis plus de 220 ans auprès d'artistes vivants, cette collection constitue un fonds représentatif de la scène artistique contemporaine dans toute sa diversité. Elle s'enrichit tous les ans de nouvelles acquisitions et de commandes résolument prospectives qui, incluant la prise de risque, forgent son identité. Elle rend compte de la diversité des pratiques, toutes tendances, médiums et nationalités confondus, tel un sismographe de l'art en train de se faire.

Singulière par son histoire qui remonte à la Révolution, la collection l'est aussi par son mode d'enrichissement et par son mode de diffusion. Les partenariats mis en place par le Cnap permettent de faire connaître les œuvres et les artistes, d'offrir des regards singuliers et des clés de compréhension de la scène artistique.

Collection sans murs, les œuvres ont pour vocation d'enrichir les musées, de décorer les administrations et les bâtiments publics, de prendre place dans l'espace public, tissant un rapport au quotidien avec le public. Mobile, vivante, en circulation, elle s'inscrit au cœur de la vie artistique et culturelle en France comme à l'étranger.

www.cnap.fr



Centre
national
des arts
plastiques

Les partenaires de l'exposition

Le Labex Arts-H2H

Cette exposition s'inscrit dans le programme de recherche «Replay, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives», soutenu par le Labex Arts-H2H.

L'exposition *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)* vient clôturer un projet de recherche instauré en 2015 par les Archives nationales, en collaboration avec le laboratoire « Arts des images et art contemporain-EA4010 » de l'EPHA/Université Paris-8, le Centre national des arts plastiques (CNAP), le Centre national de danse contemporaine - Angers (CNDCC), et l'École nationale supérieure d'Art de Paris-Cergy (ENSAPC), et soutenu par le Labex Arts-H2H.

Le projet, intitulé « Replay, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives », s'est proposé de mettre en regard les archives des œuvres disparues ou oubliées et celles qui animent ou justifient une part de la création contemporaine. D'emblée le questionnement s'est orienté vers les archives comme trace et preuve de l'existence d'une œuvre d'art, qui détiennent le pouvoir de la faire renaître quand elle est éphémère, détruite, volée ou oubliée. L'objectif a été de rechercher les modalités de la résurrection des œuvres d'art au travers d'expérimentations scientifiques et artistiques qui utilisent comme matière première les documents d'archives. Il s'est agi d'interroger en premier lieu la manière dont les supports documentaires, destinés à faire « archives », interviennent ou non dans le processus de fabrication, de commande et de réception des œuvres.

Suivant l'idée d'une symétrie improbable entre les archives et la création, le projet s'est attaché à explorer les façons dont le patrimoine, y compris esthétique, est travaillé par son intense sélection. En effet, art et archives se nourrissent de leur propre destruction, dans la mesure où ils résultent d'élections et de tris successifs. Le défi a précisément consisté à franchir le miroir de la disparition ou de l'oubli pour explorer les modalités de la résurgence des œuvres.

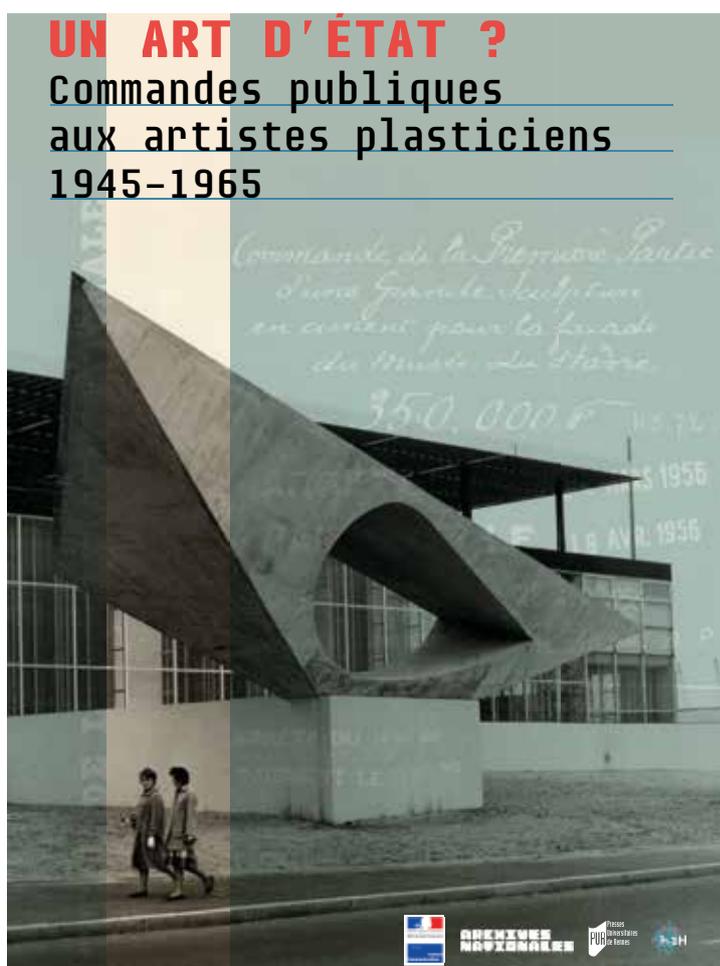
La disparition des œuvres, par leur destruction ou par leur omission, institue une césure qui n'est qu'artificielle entre la création active des œuvres et leur transmission passive. Si la protection patrimoniale est associée irrémédiablement aux objets «morts», en opposition à la création, et plus encore au spectacle «vivant», elle n'en demeure pas moins obsédée par l'idée même de renaissance et de présence du passé, selon le fantasme de garantir la vie éternelle à certaines œuvres. La question de la recréation des œuvres perdues ou oubliées est fausement chimérique : elle se situe à la rencontre du monde de la création et du patrimoine. C'est que ce l'exposition souhaite montrer en actes.

www.labex-arts-h2h.fr



Autour de l'exposition

La publication



Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)

À la Libération, l'État français réinvestit son rôle, affaibli sous l'Occupation, de promoteur des arts. Armé de son bureau des Travaux d'art – créé à la fin du XIX^e siècle et finalement fondu dans le service de la Création artistique dû à André Malraux –, il commande, entre 1945 et 1965, plus de 4 000 œuvres à des peintres et sculpteurs, et en achète plus de 11 000. Réalisées par des artistes pour beaucoup oubliés aujourd'hui, ces œuvres sont remises en lumière par une importante étude des archives, qui convoque tant l'histoire institutionnelle que l'histoire des arts, au cœur des débats autour de l'abstraction et de l'art informel.

Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)

publié par Les Presses universitaires de Rennes
et les Archives nationales. (257 pages, 29 euros)

Autour de l'exposition

Les visites guidées

Pour les individuels

Des visites guidées de l'exposition sont proposées un vendredi par mois.

- Le vendredi 5 mai à 14 h

Visite guidée exceptionnelle précédée ou suivie d'une démonstration de tissage par deux licières de la Manufacture des Gobelins.

- Le vendredi 9 juin à 14 h
- Le vendredi 7 juillet à 14 h

Durée : 1 h 30

Tarif : 8 €

Renseignements et réservations : +33 (0)1 40 27 60 29 ou stephanie.colliard@culture.gouv.fr

Pour les groupes

Visites guidées sur demande du lundi au samedi

Durée : 1 h 30

Tarif : 160 €

Renseignements et réservation : +33 (0)1 40 27 60 29 ou stephanie.colliard@culture.gouv.fr

Visites commentées et tactiles à destination des publics en situation de handicap

Un parcours didactique et sensible facilite la découverte et la lecture des dossiers de commandes de l'État aux artistes. Des tables à toucher présentent la diversité des techniques artistiques (tapisserie, mosaïque, plafonds peints...) de la commande publique d'après-guerre.

Tarif : 25 € par groupe

Renseignements et réservation : +33 (0)1 40 27 60 29 / +33 (0)1 75 47 23 07 ou severine.delisle-coignac@culture.gouv.fr

Autour de l'exposition

L'accompagnement pédagogique

Pour les enseignants

Vernissage pédagogique : le mercredi 19 avril 2017

Ouvert aux enseignants de tous les niveaux et de toutes les disciplines.

Renseignements et réservation : +33 (0)1 75 47 20 06 ou service-educatif.an@culture.gouv.fr

Pour les classes

Visites libres de l'exposition pour les scolaires

sous la conduite d'un professeur

Tarif : gratuit sur présentation de la carte enseignant

Renseignements et réservation : +33 (0)1 75 47 20 06 ou service-educatif.an@culture.gouv.fr

Visites guidées de l'exposition pour les scolaires

Un parcours pédagogique et sensible facilite la découverte et la lecture des dossiers de commandes de l'État aux artistes. Des tables à toucher présentent la diversité des techniques artistiques (tapisserie, mosaïque, plafonds peints...) de la commande publique d'après-guerre.

Durée : 1h

Tarif : 100 € pour la classe

(REP, REP+ et établissements Plaine Commune : 50 €, classes ULIS : 25 €)

Renseignements et réservation : +33 (0)1 75 47 20 06 ou service-educatif.an@culture.gouv.fr

Les ateliers

Atelier pédagogique : Commande publique

Après une visite de l'exposition, les élèves répondent à une commande publique : dans le cadre de l'aménagement du Grand Paris, l'État commande une œuvre sur le thème du transport pour la sortie du métro Saint-Denis-Université, carrefour des circulations et des savoirs entre l'Université et les Archives nationales. Chaque élève élabore une proposition artistique en s'inspirant des sculptures découvertes dans l'exposition. La séance s'achève avec une délibération et le choix de l'œuvre.

Durée : 2 h

Tarif : 100 € pour la classe (REP, REP+ et établissements Plaine Commune : 50 €, classes ULIS : 25 €)

Visites libres ou guidées : réservation obligatoire auprès du service éducatif

Renseignements et réservation : +33 (0)1 75 47 20 06 ou service-educatif.an@culture.gouv.fr

Les Archives nationales

L'institution

Créées pendant la Révolution française, les Archives nationales conservent les archives publiques des différents régimes politiques qui se sont succédé, du VII^e siècle jusqu'à nos jours, ainsi que des archives privées et les minutes des notaires parisiens.

Avec la loi du 7 messidor an II [25 juin 1794], la publicité et la communication des archives de l'État sont établies en principes garants du régime démocratique. Aujourd'hui, selon les délais de communication encore raccourcis par la loi du 15 juillet 2008, toute personne peut consulter, gratuitement, les archives publiques, soit des centaines de kilomètres linéaires d'archives de toute nature, parchemin ou papier, mais aussi enregistrements sonores, fichiers numériques. Parmi ces documents, certains symbolisent des étapes majeures de l'histoire de France : les papyri mérovingiens, le procès des Templiers, le journal de Louis XVI, le serment du Jeu de paume, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le testament de Napoléon, les Constitutions successives de la France...

Collecter, conserver, communiquer, faire comprendre et mettre en valeur leurs fonds, favoriser l'apprentissage de la citoyenneté en direction des jeunes publics, telles sont en effet les missions fondamentales des Archives nationales.

Le site de Pierrefitte-sur-Seine

L'édification d'un nouveau bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, a été décidée en 2004 par le président Jacques Chirac. En 2005, l'architecte Massimiliano Fuksas est désigné comme lauréat du concours d'architecture. Le président de la République, François Hollande, l'inaugure le 11 février 2013.

Ce bâtiment de 38 m de haut et de 160 m de long, en partie couvert d'aluminium anodisé, a été réalisé pour assurer la conservation et la communication des archives des administrations centrales de l'État postérieures à la Révolution française et des archives privées d'intérêt national. Comptant 66 000 m² de superficie utile et 320 km linéaires de magasins d'archives, ce site est le plus grand centre d'archives d'Europe. Les 5 400 m² d'espaces publics et le grand auditorium permettent de recevoir les chercheurs venus consulter les documents, les visiteurs des expositions, les auditeurs des conférences ou des spectacles, ainsi que le public scolaire.

Le site abrite également des œuvres créées dans le cadre de la commande publique du 1 % artistique. Les créations des trois artistes retenus, Pascal Convert (espace extérieur), Antony Gormley (bassins) et Susanna Fritscher (espace intérieur), ont ce point commun de jouer avec le reflet et la transparence pour entrer en harmonie avec le lieu.



ARCHIVES NATIONALES

SITE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE

Dates
du 31 mars au 13 juillet 2017

Lieu
Archives nationales
Site de Pierrefitte-sur-Seine
59, rue Guynemer 90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex
Métro : Saint-Denis-Université (ligne 13)

Horaires et tarifs
Entrée libre du lundi au samedi
de 9 h à 16 h 45

Contact presse
ratiba.kheniche@culture.gouv.fr
+33 (0)1 75 47 23 89 / 06 72 98 11 55

Service éducatif
service-educatif.an@culture.gouv.fr



www.archives-nationales.culture.gouv.fr